MAIRIE DE CAYENNE

<u>Supérieurs hiérarchiques</u> :

Chef du Service Aménagement Urbain
Chef du Service Construction et Equipement

Le Directeur de l'Aménagement Urbain et Construction

Le Directeur Général Adjoint Environnement urbain et Cadre de

Vie Le Directeur Général des Services

Fonction : Chargé d'Opération F/H

Catégorie : A ou B
Cadre d'emploi : Ingénieur territorial ;
Technicien territorial expérimenté ;
Quotité du poste : 100%
Direction : Direction de l'Aménagement Urbain et de la Construction (DAUC) ;

Référence à rappeler : *(service recrutement, CNFPT)*

MISSION PRINCIPALE DU SERVICE

La Direction de l'Aménagement Urbain et Construction, composée de deux services (Aménagement Urbain, Construction et Equipement), est en charge de la maîtrise d'ouvrage et mise en œuvre opérationnelles des opérations d'investissement de réhabilitation et construction d'un équipement et sur le domaine public.

Il garantit la bonne réalisation des opérations depuis la phase de programmation jusqu'à la livraison des ouvrages, en veillant au respect des objectifs de qualité, coûts, délais, réglementation et développement durable.

FINALITE DU POSTE

1. Conduire la mise en œuvre opérationnelle et les missions de maîtrise d'ouvrage de projets d'investissement :
 - ✓ Sur l'espace public liés à la politique de déplacement, à la politique cyclable et à la politique de la Ville, projets de réaménagement de l'espace public tels que le Cœurs de Ville, accompagnement des opérations d'urbanisation, programme de gros entretien et renouvellement du patrimoine routier et arboré ;
 - ✓ De réhabilitation et construction d'équipements publics.
2. Garantir le respect des programmes, des objectifs politiques de la collectivité et la qualité des prestations ;
3. Garantir la bonne réalisation des opérations dans le respect des coûts et des délais ;
4. Apporter une expertise technique et un conseil aux autres directions sur les missions de maîtrise d'ouvrage opérationnelle ;
5. Contribuer à la construction d'un réseau de compétence et d'une culture commune du service ;
6. Assurer potentiellement, le rôle de correspondant, de référent ou d'expert thématique, pour une politique spécifique.

ACTIVITE PRINCIPALES

Activité 1 : Assurer la conduite des opérations d'investissement

- Piloter, coordonner et contrôler la réalisation des projets en assurant la maitrise d'ouvrage opérationnelle ;
- Mettre au point le programme fonctionnel et technique des projets en liaison avec les services utilisateurs ;
- Participer à l'analyse de la demande, à la définition des besoins, aux études de faisabilité, à l'évaluation financière préalable et
 au montage d'opérations, lors du processus décisionnel en vue de la mise au point du programme ;
- Coordonner les relations des différents acteurs des projets (mandataires, maîtres d'œuvre, entreprises, concessionnaires, exploitants, usagers de l'espace public, et autres maîtres d'ouvrage), par le biais d'animation de réunions de revue de projets, de pilotage et de concertation ;
- Organiser les prises de décisions et les validations politiques et techniques nécessaires à l'avancement des projets, en garantissant la qualité du processus de décision ;
- Assurer la conformité des procédures administratives (enquête DUP, etc) ;
- Gérer les relations avec les services de l'Etat, les financeurs, les communes et autres maîtres d'ouvrages, et assurer les interfaces avec les autres services de la collectivité ;
- Proposer en liaison avec la Direction Juridique et de la Commande Publique, les choix de mode de réalisation des projets, selon le Code de la Commande Publique, et établir les parties techniques des dossiers de consultations (AMO, concepteur, maître d'œuvre, contrôleur technique, coordinateur SPS, entreprises…..) ;
- Elaborer les dossiers de subventions, de co-maitrise d'ouvrage, de fonds de concours et de concours spécifiques le cas échéant ;
- Représenter la collectivité en garantissant le contrôle des intérêts du maître d'ouvrage lors de la réalisation des travaux, la qualité des prestations, la mise en service et la garantie du parfait achèvement des ouvrages ;
- Fournir les éléments nécessaires à la communication des projets en externe et en interne ;
- Analyser les dérives, identifier les causes, et proposer des mesures d'ajustement ;
- Gérer les sinistres et suivre les dossiers contentieux en lien avec la Direction Juridique.

Activité 2 : Développer, alimenter et tenir à jour les outils de pilotage de projets, de planification et de reporting afin de garantir le respect des coûts et des délais

- Elaborer et tenir à jour les outils de suivi de réalisation des projets ;
- Exploiter les tableaux de bord de pilotage de projets ;
- Elaborer les documents de présentation relatifs à l'opération (notes de présentation, dossiers de subventions, délibérations, etc…) ;
- Rédiger des notes, courrier, rapport etc…

Activité 3 : Apporter une expertise technique et conseil aux autres services sur les missions de maîtrise d'ouvrage opérationnelle

- Suivre l'évolution de la réglementation dans les domaines du bâtiment et de l'aménagement de la voirie et des espaces publics, des mobilités et du développement durable dans ces domaines d'activités, afin de contribuer au développement d'un centre d'expertise technique et réglementaire.

COMPETENCES ATTENDUES

CONNAISSANCES

- Connaissance du fonctionnement d'une collectivité territoriale, de la loi MOP ;
- Connaissance des procédures administratives, du code de l'Urbanisme et du Patrimoine ;
- Connaissance du Code la Commande Publique.

SAVOIR-FAIRE

- Maîtrise des techniques de gestion de projets et d'animation d'équipes projets ;
- Maîtrise des techniques de l'ingénieur en infrastructure et VRD ;
- Maîtrise du montage et suivi d'opérations ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Pack Office) ;
- Qualités rédactionnelles et administratives ;
- Aptitude à traiter des marchés publics (de la passation à l'exécution).

SAVOIR-ETRE

- Capacité à travailler en équipe ;
- Capacité à suivre l'évolution des techniques et des procédures ;
- Aptitude à la négociation et à la concertation, qualités relationnelles ;
- Capacité à s'adapter et à anticiper ;
- Esprit de synthèse et d'analyse ;
- Sens de l'organisation et rigueur ;
- Disponibilité et autonomie.

PROFIL REQUIS

Formation / Diplôme : Bac + 5 Diplôme Ingénieur, Architecte, Paysagiste ou équivalent

Expérience souhaitée :
Confirmée en conduite de projet ;
Expérience en maîtrise d'ouvrage ;
Expérience en suivi de travaux. ;

CONDITIONS D'EXERCICES

Conditions de travail :
Déplacements fréquents sur les sites d'opération ;
Présence possible en réunions en dehors des horaires habituels ;
Travail partagé entre bureau et terrain ;
Ordinateur ;
Logiciels bureautiques ;
Outils SIG et logiciels métiers ;

Équipements : poste informatique fixe ou portable, téléphone portable Logiciels métiers : //

Temps de travail : 38h30
Rémunération : grille statutaire du grade + prime